



**ASSOCIATION LOCALE DE GRASSE et VAL de SIAGNE
des DELEGUES DEPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE**

Assemblée trimestrielle du 04 novembre 2025

Lycée Professionnel De Croisset

06130 Grasse



**Je soutiens les
DDEn**



**Je deviens
DDEn**



**Je veux un DDEn pour
mon école**



Francis de
Croisset,



Un établissement de 2004, conçu comme un paquebot

A photograph of a lush green field filled with numerous small white flowers, possibly buttercups, under bright sunlight. The background shows the dark, textured trunks of trees in a forest.

**Nous ne tenons pas à ce qu'une
femme soit trop intelligente parce
qu'alors, qu'est-ce qu'il nous reste ?**

Francis de Croisset

Citation Célèbre

A photograph of a river winding through a valley, reflecting the vibrant colors of a sunset sky. The mountains on either side are silhouetted against the bright light.

**Dans toute mère de
famille, il y a une
belle-mère qui sommeille.**

Francis de Croisset

Citation Célèbre

A photograph of a calm lake reflecting the surrounding forest and a dramatic, cloudy sky. The reflection is sharp and clear.

**Au théâtre, l'abstention se traduit
par le sommeil et c'est la plus
sonore des opinions.**

Francis de Croisset

Citation Célèbre

Ordre du jour

Accueil, émargement, secrétariat, préambule De Croisset.

Approbation du PV de notre dernière assemblée trimestrielle de Saint Vallier du Samedi 7 juin 2025

- 1 Liste des DDEN.**
- 2 Rendez-vous avec les IEN.**
- 3 PAS ?**
- 4 Nos travaux de fin d'année: le rapport de visite: cmmouans@free.fr, le bulletin .**
- 5 Participation aux forums des associations et au Festival du livre de Mouans-Sartoux.**
- 6 Participation à la journée de la laïcité de Peymeinade en soutien de l'OLAM.**
- 7 Parole à Chantal, Jean Marc,.....**
- 8 Choix des livres .**
- 9 Points divers: *journée de formation du 1^{er} décembre, organisation de l'année 2026, projets de construction, perspectives démographiques, conseils d'école...***

Liste des DDEN et des écoles de rattachement 1/2

Nom Prénom du D.D.E.N.	Domicile du D.D.E.N.	Adresse messagerie	Téléphone.	Circ o.	Ecole(s) du DDEN
ANDRY Brigitte	06530 LE TIGNET	andry.bb@wanadoo.fr	06 60 70 29 16 - 04 93 66 39 50	G	GRASSE : élem St François +Elém. Pra d'Estang + élem Gérard Philippe (St Claude)
BELISSONT Michèle	06530 PEYMEINADE	dominique.belissont@wanadoo.fr	04 93 09 90 30	V	PEYMEINADE Elémentaire Fragonard/Mirabeau
BILLAULT Jean-François	06250 MOUGINS	jean-françois.billault@wanadoo.fr	04 93 75 39 41 06 83 56 20 84	V	MOUGINS maternelle et élémentaire les Cabrières
CHAMPSAUR Armand	06110 LE CANNET	armand.champs@free.fr	04 93 69 00 23- 06 13 39 98 11	V	MOUGINS primaire les 3 collines + mat et élém Devens
CUSACK Viviane	06530 SPERACEDES	vivianecusack@wanadoo.fr	04 93 60 58 08- 06 33 64 10 30	V	LE TIGNET Campagno Mat.+PEYMEINADE Fragonard Mat.
ELLENA Susannah	06530 SPERACEDES	susannah5@wanadoo.fr	04 93 60 59 24-06 79 60 58 93	VG	ST.CEZAIRE (g) – CABRIS(g) – primaire SERANON (g) -SPERACEDES(v)
GUINVARCH Jane	06580 PEGOMAS	janeguinvarch@orange.fr	04 93 42 23 27-06 17 66 17 61	V	PEGOMAS Jules Ferry mat. + Marie Curie élem
GUSTAVE Jean-Marc	06530 ST CEZAIRE	jean-marc.gustave@wanadoo.fr	04 93 09 24 72-06 08 26 57 88	VG	GRASSE : écoles privées+ élem St Exupéry+ST VALLIER (g)Primaire E. Félix + le TIGNET(v) élem.campagno
LAVAUX Christian	06370 MOUANS-SARTOUX	cmmouans@free.fr	04 92 28 14 72-07 80 37 91 00	V	MOUGINS mat.+élem St Martin+mat.et élem. Rebuffel+ MOUANS Primaire .F.Jacob +GRASSE primaire St Mathieu +
LIEGE Andrée-Claire	06550 La ROQUETTE /SIAGNE	andree-claire@orange.fr	06 84 83 00 51	V	La ROQUETTE sur Siagne – Ecole Primaire Village ET Pimaire des Oliviers
FRANCART Maïté	06550 La ROQUETTE /SIAGNE	marieclo55@gmail.com	04 89 82 01 35- 06 15 74 90 46	V	La ROQUETTE sur Siagne - Ecole Primaire St Jean les Vignasses
MARRO Renée	06130 GRASSE	renee.marro@gmail.com	06 22 21 12 57	G	GRASSE elem ST JACQUES
MARTUCCI Chantal	06530 PEYMEINADE	chantalmartucci@yahoo.fr	04 93 09 94 21- 06 63 75 09 17	VG	PEYMEINADE Mat et Elém. St Exupéry + ST VALLIER (g) Primaire Collet de Gasq+ prim CAUSSOLS

Liste des DDEN et des écoles de rattachement 2/2

MATHIEU Laure	06530 PEYMEINADE	peymalaure@free.fr	06 81 98 26 56	V	PEYMEINADE Primaire Mistral
MESSIN Michelle	06130 GRASSE	michelle.messin.dden2@mialme.net	04 93 70 60 87- 06 83 08 78 33	VG	GRASSE : écoles privées+Elé.St Antoine+ mat.St Antoine- AURIBEAU SUR SIAGNE élémentaire et maternelle LE BAYLE
MOISAN Sylviane	06370 MOUANS-SARTOUX	sylmoisan@orange.fr	04 92 28 08 22- 06 19 87 50 35	V	MOUANS SARTOUX primaire.l'Orée du Bois
MOUCHARD Gérard	06530 PEYMEINADE	gerardmouchard@wanadoo.fr	06 47 24 55 84 - 04 93 60 55 97	VG	MOUGINS le Haut mat.et Élém. + GRASSE élém. Crabalona+ mat.les Cigales St Jacques
PASCAL Laurent	06130 GRASSE	laurentolivierpascal@gmail.com	06 23 76 07 89	G	ESCRAGNOLLES, CAILLE-ANDON
PETITOT Catherine	06530 PEYMEINADE	cpetitot@live.com	06 86 98 27 58	V	PEGOMAS Rostand primaire
PIGNAULT Michèle	06370 MOUANS-SARTOUX	michelepigault@gmail.com	04 93 75 74 41- 06 50 10 19 95	V	MOUANS-SARTOUX : Elém. A. LEGALL Maternelle A, Legall
ROMARY Alice	06150 CANNES	aliceromary@orange.fr	04 93 90 23 99- 06 74 11 02 09	G	GRASSE Mat. Les Jasmins+ mat. L'Eau Vive (St Claude) GRASSE : LE PLAN "Henri Wallon"PRIMAIRE + Dracéa élé.
SAINTE-ROSE Pascale	06530 PEYMEINADE	pascale.sainte-rose-fanchine@wanadoo.fr	04 93 66 58 13- 06 07 10 09 54	G	GRASSE : Mat. Crabalona
TÊTE Denise	06130 GRASSE	dedate@laposte.net	04 92 60 92 49	G	GRASSE Gambetta Mat.et élémentaire + maternelle Rose de Mai
VERMERSCH Gilou	06140 TOURETTE/ LOUP	gil.russeil@orange.fr	04 93 59 39 66 - 06 84 75 45 99	G Va lb	GRASSE mat.Magagnosc MAURE+Primaire PONT DU LOUP +Elem. Mat CIPIERES et Mat.elem GREOLIERES (Valbonne)
VILLENEUVE Jacqueline	06130 GRASSE Plascassier	m3villeneuve@gmail.com	04 93 60 07 16 – 06 88 15 65 62	G	GRASSE : écoles privées + PLASCASSIER : élém.Macary - Mat.Cinsault -école primaire de Magagnosc + Elem.Maure Magagnosc



ASSOCIATION LOCALE DE GRASSE et VAL de SIAGNE
des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE

|

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
de la circonscription de Val- de Siagne

J'ai l'honneur de vous solliciter, en tant que président de la délégation Grasse-Val de Siagne des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, pour que nous puissions nous rencontrer ; à une date à votre convenance, afin d'échanger sur des points concernant notre fonction.

Nous pourrions ainsi vous présenter notre nouveau conseil d'administration, faire le point sur les changements d'affectation des DDEN suite au renouvellement quadriennal, évoquer la situation de nos écoles, de l'accueil des élèves à besoins particuliers, des AESH , et des perspectives démographiques, liste non exhaustive qui pourra être amendée par l'actualité.

Les DDEN ont apprécié la qualité des échanges de notre rencontre précédente qui ont permis d'améliorer notre apport dans notre fonction de promotion des valeurs laïques de la République au bénéfice de la communauté scolaire des établissements.

D'avance je vous remercie pour l'attention portée à la présente et vous prie de croire, Mme l'Inspectrice, en l'expression de mes salutations distinguées.

C. Lavaux

90/1 impasse Bellon

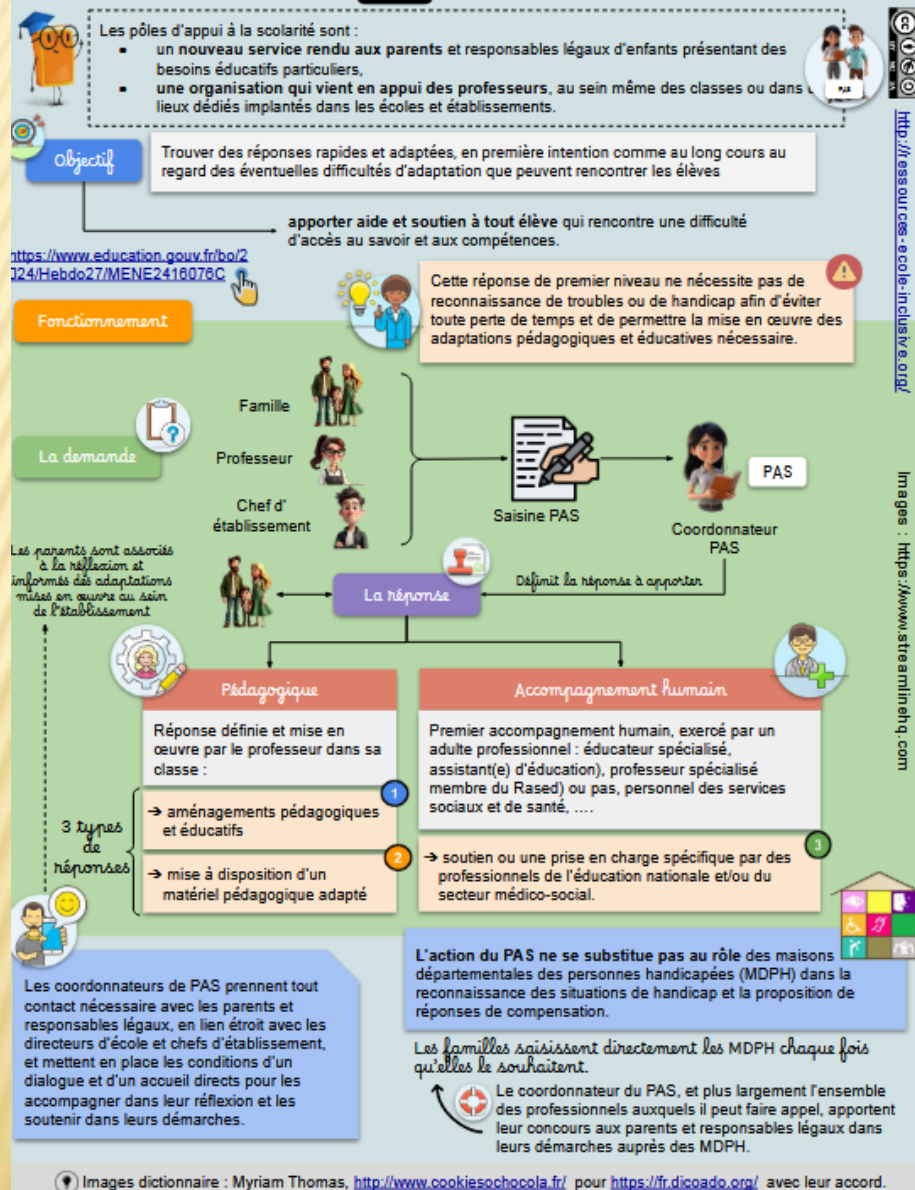
06370 Mouans-Sartoux

cmmouans@free.fr

07 80 37 91 00

Demande
de rendez-
vous
auprès
des IEN

Proposition Mme Georges :
mardi 16 décembre à 9h



De PIAL en PAS

Pour rappel, les PIAL s'assurent que les notifications MDA des élèves en situation de handicap soient mises en œuvre avec l'affectation d'un ou plusieurs AESH auprès de ces élèves notifiés (gestion RH de proximité).

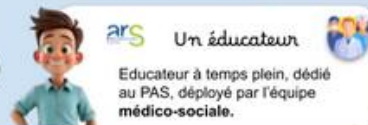
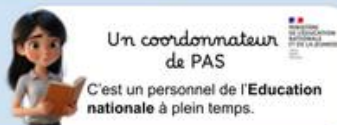
Les PAS, eux, doivent apporter un premier niveau de réponse aux élèves à besoins particuliers, en proposant notamment des apports techniques, du matériel adapté ou encore un accompagnement des familles

Fonctionnement (suite)

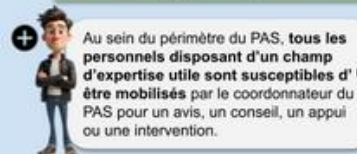
Le PAS est également chargé de mettre en œuvre l'accompagnement humain (AESH) notifié par les MDPH pour les élèves en situation de handicap et de **coordonner toute intervention de professionnels externes**, notamment médicaux et paramédicaux quand c'est nécessaire.



Composition du PAS



Ils forment tous les deux l'équipe permanente du PAS et constituent un binôme opérationnel dans une logique de coopération.



Des ressources médico-sociales sont intégrées au PAS et supportées par les équipes mobiles d'appui à la scolarisation, en complément de l'éducateur à temps plein dédié au PAS évoqué plus haut, en particulier des personnels éducatifs, paramédicaux et psychologues en fonction des besoins et des spécificités professionnelles.



La coordination et l'organisation du travail de ces professionnels sont assurées par le directeur de l'établissement ou service médico-social portant l'équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS). Les liens avec le coordonnateur du PAS sont donc essentiels pour faire correspondre le besoin local et la capacité concrète de réponse.



Pilotage départemental de l'ensemble des PAS : organisation interne au département sous l'autorité hiérarchique du DASEN en lien avec le délégué territorial de l'ARS

Lieu du PAS

Le PAS doit bénéficier d'un lieu spécifique connu de tous et accessible. Il est implanté prioritairement dans une école ou un établissement scolaire, mais peut éventuellement bénéficier d'autres locaux adaptés à l'accueil des familles et au travail des équipes. Une attention particulière doit être portée sur la visibilité du lieu et des horaires d'ouverture du service.



Ce lieu permet

- de recevoir les familles,
- d'expertiser les besoins des élèves en prenant appui sur les profils professionnels les plus adaptés,
- de réunir l'ensemble des partenaires utiles à l'identification de réponses adaptées.



Le but des PAS est donc de permettre une accessibilité plus qu'une compensation. Pour ce faire, ils sont composés de professionnels de santé (éducateurs, moniteurs, EMAS...) mais aussi des personnels de l'éducation nationale comme des enseignants spécialisés. Le travail collaboratif sera donc mis à l'honneur

Quel rôle pour les RASED dans la prévention de la grande difficulté scolaire ?

"On est en train de disparaître silencieusement." C'est le sentiment des personnels des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), et il s'exprime à l'occasion du 22ème colloque de la FNAME ([Fédération Nationale des Associations de Maîtres E](#))

Quelque 600 de ces enseignants spécialisés dans les aides "à dominante pédagogique", auparavant "maîtres E" étaient réunis depuis le 9 octobre à Roubaix. Ils (elles surtout, en proportion) n'ont pas toujours été autorisé.e.s par leur DASEN à s'absenter pour ces trois journées marquées par les exposés de chercheurs renommés, et ont donc pris des congés sans solde pour bénéficier de ces moments de formation continue que l'institution n'organise pas.

Ils voient leur nombre diminuer depuis 2008, dans tel département où l'on comptait une trentaine d'enseignants spécialisés en "aides relationnelles", il n'y en a plus que deux. Ils (et elles) s'inquiètent aussi du rôle qu'auront à jouer les RASED dans les PAS (pôles d'appui à la scolarité) qui se mettent en place, souvent sans qu'ils soient consultés alors qu'ils ont évidemment un rôle à jouer dans la prévention des difficultés des élèves dont les troubles s'enkystent tandis que se multiplient les dossiers déposés auprès des MDPH. Ici ou là, on leur demande de ne plus intervenir auprès des élèves, mais uniquement auprès des enseignants mis en difficulté, et donc de jouer un rôle de conseillers pédagogiques. Les dispositifs et les "référents" se multiplient et s'empilent, sans cohérence...

Une journée a été marquée par les interventions de Stanislas Morel (Sorbonne Paris-Nord), de Grégoire Borst (Paris Cité et LaPsyDE), d'Arnaud Roy et Vincent Lodenos (CHU de Nantes). Ces deux derniers ont montré comment on était passé du "tout psychologique" au "tout neuronal", alors que nous n'avons pas de marqueur biologique pour de nombreux symptômes, ce qui amène trop rapidement à faire d'un trouble un syndrome, à identifier un enfant à sa difficulté, "je suis TDAH"([Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité](#)). Avant eux, S. Morel avait invité à "mettre en perspective" les apports des sciences cognitives, sans occulter les nombreuses controverses qui traversent "un milieu très riche". Grégoire Borst oppose la réussite scolaire telle que la mesure PISA, pour laquelle le QI est un excellent prédicteur, et la réussite d'une éducation qui produit des adultes en bonne santé selon la définition de l'OMS. Se donner une telle finalité nécessite de travailler sur les capacités d'autorégulation, sur les compétences psychosociales, dans un contexte non stressant. Et il souligne le poids du contexte social qui influe très tôt sur les possibilités de développement de l'enfant. La lutte contre les inégalités sociales est essentielle.



Le PAS

Ou un tour de passe-passe?

Handicap: 42 000 élèves sans accompagnants

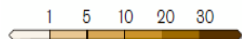
À la Toussaint, 12 % des besoins n'étaient pas couverts, un chiffre qui cache de fortes disparités territoriales

Des chiffres officiels du ministère de l'éducation nationale confirment l'ampleur du problème que familles et associations dénoncent inlassablement à chaque rentrée scolaire: en septembre, 48 726 enfants étaient en attente d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), sur les 352 102 élèves qui y ont droit. Ces personnes, le plus souvent des femmes, interviennent dans les classes pour aider un ou plusieurs enfants en fonction de leurs difficultés – motrices, cognitives ou sensorielles.

Ce décompte a été transmis par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) aux députés de la commission d'enquête sur les défaillances de prise en charge du handicap et de la santé mentale, et publié mardi 28 octobre par France Inter. Jeudi 30 octobre, le ministre de l'éducation nationale, Edouard Geffray, auditionné par cette commission, a admis que la situation était « préoccupante », mais qu'elle s'était légèrement améliorée depuis la rentrée, et que, « avant les vacances [de la Toussaint], on était aux alentours de 42 000 » élèves sans accompagnant, ou avec un nombre d'heures incomplet. Ce chiffre reste toutefois en forte hausse par rapport à la rentrée 2024, où l'on décomptait 36 186 élèves en attente.

Suleï « massif »

Part des élèves en situation de handicap en attente d'un accompagnement (AESH), à la rentrée 2025, en pourcentage des demandeurs (1^{er} et 2nd degrés)*

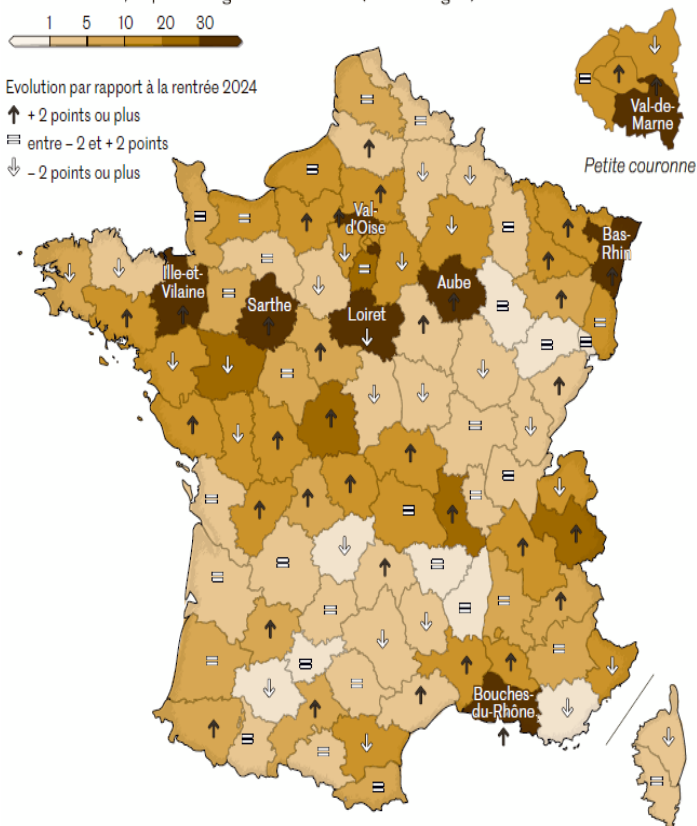


Evolution par rapport à la rentrée 2024

↑ + 2 points ou plus

▬ entre - 2 et + 2 points

↓ - 2 points ou plus



* Certaines données peuvent avoir été mal renseignées (notamment dans le Bas-Rhin)

520 600

élèves en situation de handicap sont accueillis par l'éducation nationale à la rentrée 2025

352 102

élèves devaient bénéficier d'un accompagnement (AESH) à la rentrée 2025

48 726

élèves n'avaient pas d'accompagnement AESH à la rentrée 2025, soit 13,8 %

42 000

élèves restaient en attente avant les vacances de la Toussaint, selon le ministre de l'éducation nationale

« L'académie d'Aix-Marseille a un taux de carence de 33 %, alors qu'à Bordeaux on est à 2,95 % »

SÉBASTIEN SAINT-PASTEUR
député (PS) de la Gironde

troient les notifications d'accompagnement, après examen du dossier. « Au moment où la MDPH fait une prescription, elle le fait à l'aveugle non pas sur le besoin médical, mais sur l'environnement scolaire de l'élève et ne sait pas s'il y a déjà dans la classe une, deux ou trois AESH », note le ministre, qui appelle à réaliser davantage d'adaptation pédagogique face au handicap (formation des enseignants, supports, matériel spécifique) plutôt que de n'octroyer que de l'aide humaine. C'est l'objectif des pôles d'appui à la scolarité, en cours de déploiement depuis 2024.

« Du mal à tenir le rythme »
L'éducation nationale emploie 140 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap, pour environ 90 000 équivalents temps plein. En 2025, 2 000 postes ont été ouverts et 1 200 figurent au budget pour 2026. « Nous courons derrière un phénomène

Infographie : Le Monde • Source : Dgesco

Les Alpes Maritimes ont plus de 10 % d'élèves MDA sans accompagnants.

« Le Monde » du 1^{er} novembre 2025

Nos travaux de fin d'année:

pour répondre à notre « devoir » annuel

pour nous faire (re)connaître

pour remercier nos « donateurs »

en bref *pour bien mériter notre salaire et notre revalorisation annuelle !*

 **RAPPORT ANNUEL DE VISITE 2025**
Destinataires : Maire de la Commune - I.E.N. - Responsable de la Délégation ODEN

DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE 06

Visite du : ... D.D.E.N. : ... Délégation : ...
Circonscription I.E.N. : ... Commune de l'école : ...
Ecole publique : ☐ Maternelle ☐ Élémentaire ☐ Primaire
Adresse internet : école.006 @ac-nice.fr (numéro UA)
Nom de l'école : ... Directeur (trice) : Click or tap here to enter text.

HORAIRES SCOLAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
☐ 4 jours ou ☐ 4,5 jours	6h	6h	...	6h	6h
	...	...	...	...	...

STRUCTURES pendant le temps scolaire

Nombre d'enseignants : ...
Décharge de direction : ☐ aucune ☐ quart de décharge ☐ tiers-décharge ☐ demi-décharge ☐ complète ☐ autre : ...
A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Nombre : ...
A.A.D.E. Aide Administrative à la Direction d'Ecole : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partielle
Autres intervenant(e)s extérieurs, mis à disposition pendant le temps scolaire :
Musique ☐ Education physique ☐ Autres (précisez) : ...

EFFECTIFS

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	Nbre de classes	ULIS

Effectifs à la rentrée septembre 2025 : ☐ En hausse ☐ En baisse ☐ Stable
Carte scolaire : l'école est-elle susceptible, à la rentrée de septembre 2026, de faire l'objet d'une :
☐ Ouverture de classe ☐ Fermeture de classe ☐ Fusion d'écoles ☐ Ne sait pas

ELÈVES À BESOINS PARTICULIERS

R.A.S.E.D. L'école a-t-elle demandé l'intervention d'un RASED ?
Psychologue ? ☐ Oui ☐ Non Enseignant spécialisé à dominante pédagogique (Maître E) ? ☐ Oui ☐ Non
Enseignant spécialisé à dominante rééducative (Maître G) ? ☐ Oui ☐ Non
Nombre de Projets d'Accueil Individualisé (P.A.I.) : ...
Nombre d'élèves handicapés bénéficiant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.) : ...
Nombre d'élèves bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.) : ...
Nombre d'Accompagnant(s) des Elèves en Situation de Handicap (A.E.S.H.) : ... Nombre d'heures mutualisées : ...
Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) : ... ont-elles lieu ?
☐ En fin de matinée ☐ En début d'après-midi ☐ En fin d'après-midi ☐ Autre : ...

SECURITE

L'école possède-t-elle un registre de sécurité ? ☐ Oui ☐ Non Avez-vous consulté le registre de sécurité ? ☐ Oui ☐ Non
Date de passage de la dernière Commission de Sécurité : ... f... f...
Avis rendu : ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ non concerné car établissement de 5ème catégorie
Le D.D.E.N. est-il invité ? ☐ Oui ☐ Non
Les exercices d'évacuation en cas d'incendie sont obligatoires, date du dernier exercice : ... f... f...
Le D.D.E.N. est-il invité ? ☐ Oui ☐ Non
L'école a-t-elle un Défibillateur ? ☐ Oui ☐ Non

SURETE et RISQUES MAJEURS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté obligatoire est validé chaque année par des exercices de simulation : ☐ Oui ☐ Non
- Risques majeurs : date du dernier exercice ... f... f... Le D.D.E.N. est-il invité ? ☐ Oui ☐ Non
- Risques attentats : date du dernier exercice confinement ... f... f... Le D.D.E.N. est-il invité ? ☐ Oui ☐ Non
- Risques intrusions : date du dernier exercice intrusion ... f... f... Le D.D.E.N. est-il invité ? ☐ Oui ☐ Non

Les exercices ont-ils aussi eu lieu hors du temps scolaire ? ☐ Oui ☐ Non
L'école possède-t-elle un système d'alerte relié à la Police/Gendarmerie ? ☐ Oui ☐ Non
D.U.E.R. : le Document Unique d'évaluation des Risques est-il régulièrement mis à jour ? ☐ Oui ☐ Non
Nombre d'enseignants formés aux premiers secours : ...

BATIMENTS ET LOCAUX

Accessibilité pour les handicapés : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partielle
Entretien des locaux : Qualité : satisfaisante ☐ Oui ☐ Non
- Fréquence : quotidien ☐ Oui ☐ Non Autre : ...
La cour donne-t-elle satisfaction ? (Superficie, entretien, arbres, sol, jeux, etc.) : ☐ Oui ☐ Non
Y a-t-il des moyens particuliers mis en place pour lutter contre les chaleurs excessives ? ☐ Oui ☐ Non
- En classe : ☐ Oui ☐ Non
- Dans la cour : ☐ Oui ☐ Non
- Dans le réfectoire : ☐ Oui ☐ Non
- Dans le dortoir : ☐ Oui ☐ Non
Des travaux sont-ils engagés ☐ Oui ☐ Non demandés ☐ Oui ☐ Non
Si oui lesquels ? : ... (Compléter si nécessaire dans les commentaires en fin de rapport)
LAICITE :
La devise républicaine apparaît-elle clairement à proximité de l'entrée de l'école : ☐ Oui ☐ Non
La charte de la laïcité apparaît-elle clairement à proximité de l'entrée de l'école : ☐ Oui ☐ Non
Le drapeau tricolore y est-il fixé en permanence à l'école ? ☐ Oui ☐ Non
Le drapeau tricolore y est-il fixé en permanence dans chaque classe : ☐ Oui ☐ Non

CLIMAT SCOLAIRE

Avez-vous eu connaissance - ☐ d'actes de violence depuis la rentrée : ☐ ne sait pas
A l'intérieur de l'école : ☐ Oui ☐ Non A l'extérieur de l'école : ☐ Oui ☐ Non
- ☐ des cas de harcèlement ont-ils été signalés : ☐ ne sait pas
A l'intérieur de l'école : ☐ Oui ☐ Non A l'extérieur de l'école : ☐ Oui ☐ Non
Y a-t-il des actions préventives contre le harcèlement ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, lesquelles ?

MEDECINE SCOLAIRE

Un premier bilan a-t-il été effectué sur la totalité des élèves de 5-6 ans ? : ☐ Oui ☐ Non - Nombre d'élèves concernés : ...
Un second bilan est-il effectué pour les élèves de CE2 ? : ☐ Oui ☐ Non - Nombre d'élèves concernés : ...
Y a-t-il des actions éducatives de prévention à la santé ? ☐ Oui ☐ Non
Si Oui Lesquelles :

Envoi de Jean Marie LASORET

rappel: un exemplaire à la mairie, un à l'IEN, un à C.LAVAUX

Notre thème principal cette année est:
"Inclusion du handicap dans nos écoles"

La France a vécu cet été au rythme des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques!

En situation de handicap, un athlète y participant a pu dire:

"Quelquefois on aimerait être reconnu à notre juste valeur. Il ne faut pas oublier que dans les actes de la vie quotidienne, on doit toujours donner deux fois plus que les autres"

Et dans nos écoles ? Comment est vécu le handicap ?

Les DDEN cherchent à faire connaître les actions positives. Ce bulletin apportera des témoignages. Mais le manque de moyens humains et financiers entraîne parfois des situations inadmissibles.

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental.

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Le droit à l'éducation fait partie intégrante des **droits de l'homme** et est applicable à tous, sans **aucune discrimination**. Le droit à l'éducation donne la possibilité à tous les individus de **bénéficier d'une instruction**. Ce droit permet à notre société de se développer socialement, économiquement et au niveau culturel.

La responsabilité du droit à l'éducation dépend de l'État. Les pouvoirs publics ont donc pour objectif de protéger, de respecter et de mettre en application les principes de ce droit.

L'Ecole Inclusive repose sur trois piliers essentiels :

l'accessibilité universelle à l'éducation,
la personnalisation de l'enseignement
et la collaboration étroite entre tous les acteurs de l'éducation

Les 4 domaines d'accompagnement des élèves en situation de handicap à l'école ?

L'accompagnement des élèves favorise :

les actes de sa vie quotidienne,
l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives...), les
activités de la vie sociale
la vie relationnelle.

Michelle Messin, Présidente de la délégation Grasse-Val de Siagne.

☎ 06 83 08 78 33 ✉ michelle.messin.dden2@mialme.net

ECOLE INCLUSIVE : INFORMATION 0 805 805 110 (numéro vert) un numéro unique pour vous accompagner dans la scolarisation de votre enfant en situation de handicap.

Bulletin de janvier 2026

Thème ?

Articles ?

Rédacteurs ?

Tirage ?

Vœux ?

Nos rencontres et sorties sur le terrain

Saint Vallier de Thiey

Forums du Tignet, de Pégomas et de Peymeinade

Festival du Livre de Mouans-Sartoux



**St Vallier avec la présence du sénateur,
d'une maire-adjointe etd'un virtuose !**





Laïcité à l'Ecole



MORGAN ! ON A DIT PAS DE SIGNES OSTENTATOIRES À L'ÉCOLE !

YSO PE

© Ysopé (France)

proches de nos préoccupations



120° anniversaire de la « Loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat ».

Peymeinade le 28 novembre 2025

*Une organisation de l'OLAM
avec le soutien des DDEN de
Grasse -Val de Siagne*

*« Ce n'est jamais une perte de temps
que d'étudier l'histoire d'un mot »*

Lucien Febvre



EXPOSITION

La Laïcité

Commémoration de la loi de 1905
120 ans

Du 26 au 28 Novembre de 14H à 19H

Organisée par L'OLAM

Observatoire de la Laïcité des Alpes Maritimes

Avec le soutien des DDEN
(Délégues départementaux de l'éducation nationale)

DÉBAT

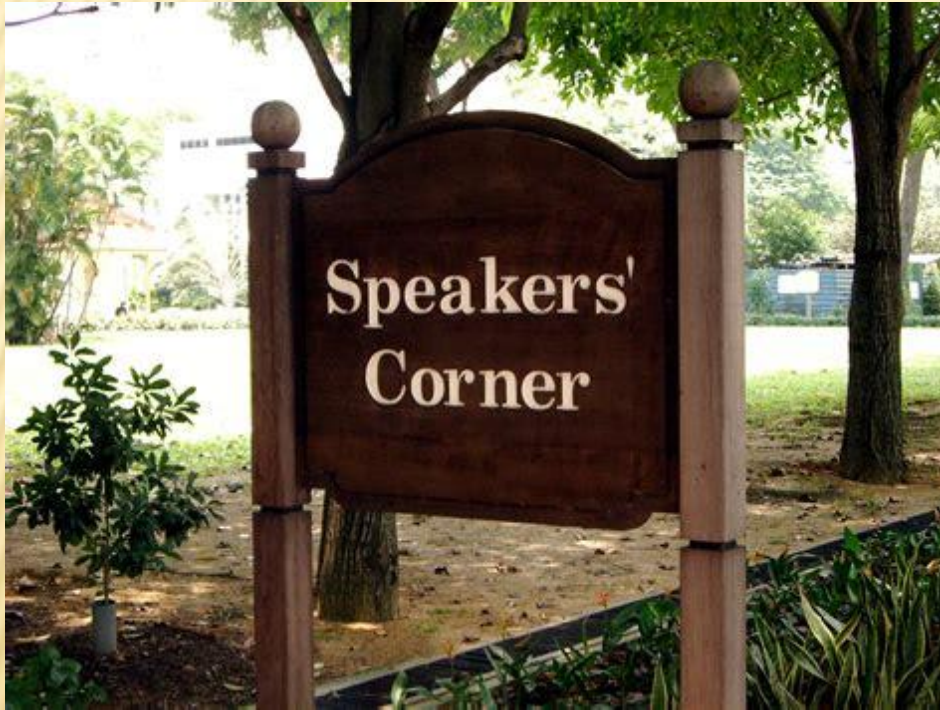
Comment est perçue la Laïcité en 2025 ?
vendredi 28 Novembre de 18H à 20H

Salle des fêtes
PEYMEINADE

Entrée gratuite Informations 06 07 42 31 67

La parole est à Chantal, à Jean Marc et
à celle ou celui qui le souhaite



DDEN DEPENSES 2025[illegible]

1	DDEN RECETTES 2025													
2														
3	PJ	Date	Objet	Subventio ns commun ales	Lotisati ons Fédérati on	Cotisati ons UN 06	Revue	Cotisati ons UL GRAS	Dons	Actions des bénévol es	Cauti on Locati on salles	Mouvement s de fon	Total	Cumul
4	2	06/01/2025	Subvention 2024 Saint Vallier de Thiey	100,00									100,00	100,00
5	6	05/02/2025	Chèque n°0388931 Régisseur salles Mouans sartoux								1000,00		1000,00	1100,00
6	7	05/02/2025	Chèque n°0388932 Régisseur salles Mouans sartoux								100,00		100,00	1200,00
7	10	06/02/2025	Remise chèques n° 7154897 Cotisations 2025		100,00	140,00	100,00	20,00	4,00				364,00	1564,00
8	11	Divers	Virements bancaires Cotisations 2025		70,00	98,00	70,00	14,00	32,00				284,00	1848,00
9	12	18/02/2025	Remise chèques n° 7154897 Cotisations 2025		30,00	42,00	30,00	6,00					108,00	1956,00
10	13	23/02/2025	Virement bancaire Cotisations 2025 LIEGE Andréé C.		10,00	14,00	10,00	1,00					35,00	1991,00
11	14	25/02/2025	Remise chèques n° 7154898 Cotisations 2025		20,00	28,00	20,00	4,00	14,00				86,00	2 077,00
12	15	06/03/2025	Virements bancaires Cotisations 2025 Moisan S.		10,00	14,00	10,00	2,00					36,00	2 113,00
13	16	11/03/2025	Remise chèques n° 7154898 Cotisations 2025		10,00	14,00	10,00	2,00					36,00	2 149,00
14	17	16/03/2025	Virement bancaire Cotisation 2025 JF BILLAULT		10,00	14,00	10,00	2,00					36,00	2 185,00
15	18	17/03/2025	Virement bancaire Cotisation 2025 V. CUSACK		10,00	14,00	10,00	2,00	40,00				76,00	2 261,00
16	22	22/03/2025	Remise chèques n° 7154900							528,00			528,00	2 789,00
17	23	08/04/2025	Subvention 2025 La ROQUETTE	100,00									100,00	2 889,00
18	24	10/04/2025	Subvention 2025 ANDON	100,00									100,00	2 989,00
19	25	22/04/2025	Subvention 2025 GRASSE	730,00									730,00	3 719,00
20	26	23/04/2025	Subvention 2025 MOUGINS	200,00 €									200,00	3 919,00
21	27	30/04/2025	Subvention 2025 CIPERES	100,00 €									100,00	4 019,00
22	28	02/05/2025	Subvention 2025 ESCRAGNOLLES	100,00 €									100,00	4 119,00
23	29	15/05/2025	Subvention 2025 CAUSSOLS	150,00 €									150,00	4 269,00
24	30	23/05/2023	Subvention Peymeinade	100,00 €									100,00	4 369,00
25	31	30/05/2025	Subvention Saint Vallier	100,00 €									100,00	4 469,00
26	32	05/06/2025	Subvention Auribeau	50,00 €									50,00	4 519,00
27	34	07/06/2025	Remise de chèques							425,00			425,00	4 944,00
28	34	07/06/2025	Virements Susannah ELLENA + michelle MESSIN							75,00			75,00	5 019,00
29	35	10/06/2025	Subvention Pégomas	100,00 €									100,00	5 119,00
30	36	16/06/2025	Subvention Cabris	100,00 €									100,00	5 219,00
31	37	19/06/2025	Subvention Le Tignet	150,00 €									150,00	5 369,00
32	38	28/07/2025	Subvention Mouans Sartoux	100,00									100,00	5 469,00
33													0,00	5 469,00
													0,00	5 469,00
													0,00	5 469,00
													0,00	5 469,00
			TOTAL	2 280,00	270,00	378,00	270,00	53,00	90,00	1028,00	1100,00	0,00	5 469,00	
				684,00			UD 918,00	Cotisations	971,00					

DDEN TRESORERIE 2025									
1									
2	wq								
3									
34	29	15/05/2025	Subvention 2025 CAUSSOLS		150,00 €	5 428,96 €			
35	30	23/05/2023	Subvention Peymeinade		100,00 €	5 528,96 €			
36	31	30/05/2025	Subvention Saint Vallier		100,00 €	5 628,96 €	OK au 31/05/25		
37	32	05/06/2025	Subvention Auribeau		50,00 €	5 678,96 €			
38	33	07/06/2025	Chèque n°0388945 Facture Restaurant Le Préjoly	500,00 €		5 178,96 €			
39	34	07/06/2025	Remise de chèques		425,00 €	5 603,96 €			
40	34	07/06/2025	Virements Susannah ELLENA + michelle MESSIN		75,00 €	5 678,96 €			
41	35	10/06/2025	Subvention Pégomas		100,00 €	5 778,96 €			
42	36	16/06/2025	Subvention Cabris		100,00 €	5 878,96 €			
43	37	19/06/2025	Subvention Le Tignet		150,00 €	6 028,96 €	OK au 30/06/25		
44	38	28/07/2025	Subvention Mouans Sartoux		100,00 €	6 128,96 €	OK au 31/07/25		
45						6 128,96 €			
46						6 128,96 €			
47						6 128,96 €		6128,96	
48						6 128,96 €		1100 /	
49						6 128,96 €		7 228,96	
50						6 128,96 €			
51						6 128,96 €			
52						6 128,96 €			
53						6 128,96 €			
54						6 128,96 €			
55						6 128,96 €			
56						6 128,96 €			
57						6 128,96 €			
58						6 128,96 €			
59									
60									
61				4 999,38 €	5 469,00 €				
62									
63								Dépenses	4 999,38 €
64				Ct Agricole	4 999,38 €	5 469,00 €		Recettes	5 469,00 €
65				Feuille	4 999,38 €	5 469,00 €		Perte/Bénéf;	469,62 €
66				Diff,	0,00 €	0,00 €			
67								CA 2024	5 659,34 €
68								CA 2025	6 128,96 €
69				Vérification	6 128,96 €			Perte/Bénéf	469,62 €



Le choix des livres

Journée de Formation des DDEN, le lundi 1^{er} décembre,
assurée par le groupe « formation information »



Salle du Gymnase de Mouans-Sartoux,

Accueil 9h00

Horaire 9h30 – 12h00

L'ancienne école de ce village près de Grasse transformée en musée

Le maire de Gars, Marino Cassez, a transformé l'ancienne école en une salle de classe d'époque, hommage vivant et vibrant aux anciens élèves ainsi qu'à Célestin Freinet, enfant du village et célèbre pédagogue français.

Enregistrer

Partager



CORINNE BOTTONI

CRÉÉ LE 22 OCTOBRE 2025 • 13:39 MIS À JOUR LE 22 OCTOBRE 2025 • 13:39



Photo Corinne Bottoni

*Pourquoi pas
la dernière AT
« chez Freinet » ?*

